

du district d'ARLON.

BUREAU PRINCIPAL DE DISTRICT

ELECTIONS PROVINCIALES DU HUIT NOVEMBRE 1981.

Notification aux élus des résultats de l'élection

Le Président du Bureau principal de district a l'honneur de communiquer à M. Henri MANIGART l'extrait ci-après du procès-verbal du dit bureau, en date de ce jour :

L'an mil neuf cent quatre-vingt-un, le ~~sept~~ neuf novembre, à ...9... heures, le bureau principal du district électoral se réunit à ARLON, Palais de Justice, à l'effet de procéder au recensement général des voix obtenues par les candidats à l'élection provinciale du huit de ce mois.

Sont présents MM. MERGEAI, Président; TIHANGE, JAVAUX, MARBEHANT et ~~PIROTTE~~ PIROTTE, Assesseurs; PIETTE, Secrétaire;

Le public est admis dans la salle où siège le bureau et le président donne à l'assemblée communication de ce qui suit :

Il résulte des chiffres indiqués dans le tableau du recensement des votes que :

Sont proclamés élus conseillers provinciaux titulaires pour la liste 7 - sigle PRL :

MM. LIBERT, POINSART et SCHOUWEILER,

et ~~MM.~~ sont déclarés conseillers provinciaux suppléants pour la liste 7 - sigle PRL :

MM. SCHANUS, FOX, KUNSCH, MANIGART, SCHUL et SULEAU;

De tout quoi le présent procès-verbal a été rédigé séance tenante et signé par tous les membres du bureau et par les témoins.

Fait à Arlon, le 9.11. 19 81.

Le Secrétaire,
(Signé)
Piette

Les Assesseurs,
(Signé)
Tihange
Javaux
Marbehant
Pirotte

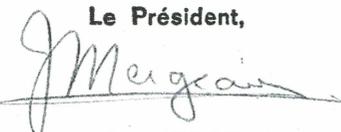
Les Témoins,
(Signé)
Delait
Balon

Le Président,
(Signé)
Mergeai

Certifié conforme :

Arlon, le 9 novembre 19 81.

Le Président,


J. MERGEAI.

A Monsieur Henri MANIGART.